



Les territoires de la Vendée face aux enjeux d'une forte attractivité démographique

Si les tendances démographiques récentes se maintenaient, la Vendée pourrait compter près de 240 000 habitants supplémentaires en 2040. Les migrations de populations nouvelles porteraient à elles seules cette vitalité remarquable. De 7 000 à 8 000 néo-vendéens pourraient ainsi rejoindre le département chaque année, attirés notamment par le cadre de vie du littoral et les atouts économiques de La Roche-sur-Yon, de Montaigu et des Herbiers. L'importance particulière de l'afflux de population projeté dans les territoires de Vendée questionnera inmanquablement les acteurs publics. Le vieillissement très rapide de la population du littoral, les impacts sur l'aménagement du territoire et l'offre de logement représentent quelques-uns des principaux enjeux qui alimenteront les réflexions sur les politiques publiques à mettre en œuvre dans les prochaines décennies. Enfin, dans les territoires vendéens les plus attractifs, la nécessité de maintenir durablement les performances du tissu économique et la création d'emploi sera un enjeu supplémentaire qui conditionnera la poursuite de leur vitalité démographique.

S I LES TENDANCES démographiques observées sur la période récente, en termes de fécondité, de mortalité et de migrations se maintenaient, le département de la Vendée compterait environ 840 000 habitants en 2040. Entre 2007 et 2040, la population du département pourrait ainsi croître de 1,0 % chaque année en moyenne, ce qui représenterait un gain de plus de 7 000 nouveaux habitants par an. Cette progression serait nettement supérieure à celles des autres départements de la région qui varieraient de + 0,8 % en Loire-Atlantique à + 0,4 % en Sarthe et en Mayenne, en passant par + 0,6 % dans le Maine-et-Loire. La vitalité démographique de la Vendée se vérifierait également au niveau national ; elle se classerait au 2^e rang des départements métropolitains les plus dynamiques, derrière le Tarn-et-Garonne.

Lors des 30 années passées (de 1975 à 2007), la Vendée a connu un taux de croissance moyen de sa population de 0,9 % par an, déjà bien supérieur aux résultats enregistrés aux plans régional (+ 0,7 %) et national (+ 0,5 %). Pendant cette période, le département a accueilli près de 160 000

nouveaux habitants. En 2040, les Vendéens pourraient être 240 000 de plus, soit une augmentation qui équivaldrait à plus de 4 fois la population actuelle de La Roche-sur-Yon.

Habitat, infrastructures et développement économique : les trois enjeux de la croissance démographique vendéenne

Le dynamisme démographique vendéen présenté ici résulte d'une « simulation » dans laquelle les grandes tendances qui ont caractérisé l'évolution de la population du département sur la période récente se répliqueraient au fil des ans. Par nature, cet exercice n'intègre ni les questions de soutenabilité, ni les réactions complexes que pourrait poser un rythme de croissance aussi soutenu. Or, l'ampleur des phénomènes démographiques à l'œuvre dans ce département, dont l'armature urbaine est constituée d'une préfecture de taille moyenne et d'un réseau étoffé de petites villes qui pourraient connaître d'importantes évolutions, nous conduit naturellement à examiner les enjeux qui en découlent.

Cette étude est issue d'un partenariat entre Vendée Expansion et l'Insee. Cette publication vise à une meilleure connaissance de la répartition de la population en Vendée à l'horizon 2040, ainsi que des enjeux associés à la dynamique démographique projetée.



Les territoires de la Vendée face aux enjeux d'une forte attractivité démographique

Parmi les principaux éléments qui représentent un enjeu majeur dans l'accompagnement de l'accroissement démographique de la Vendée, la question de l'habitat occupe une place de premier plan. En effet, devant une augmentation aussi soutenue de sa population, le département ferait face à une forte progression de la demande de logement.

L'évolution démographique de la Vendée devrait également être sensiblement conditionnée par les politiques d'aménagement du territoire qui seront mises en place dans les prochaines décennies. La maîtrise de l'urbanisation et le développement des équipements collectifs comptent, en effet, parmi les facteurs qui pourraient impacter de manière plus ou moins importante ces éléments prospectifs. À ce titre, le deuxième enjeu pour la Vendée résiderait dans la mise en œuvre de l'ensemble des infrastructures éducatives, sanitaires, culturelles, ou bien encore de transport, qui permettraient de répondre aux besoins d'un tel accroissement potentiel de la population.

Outre les contraintes résultant des ajustements du marché du logement ou des politiques publiques territoriales, l'évolution

démographique de la Vendée pourrait également être sensiblement conditionnée par les performances à venir de son tissu économique. En effet, un changement du rythme de développement de l'appareil productif local pourrait avoir une influence assez sensible sur les migrations liées directement à l'attractivité économique.

Un seul moteur de croissance : les flux entrants de migrants

La croissance d'une population découle habituellement de deux phénomènes combinés : l'apport du solde naturel, qui résulte de l'excédent des naissances sur les décès, et celui du solde migratoire, qui mesure l'écart entre les entrées et les sorties du territoire. La région des Pays de la Loire en est un exemple typique avec une croissance de la population ligérienne assise sur ces deux moteurs.

Si l'on prolonge les tendances démographiques observées sur la période récente, la forte progression que connaîtrait la population vendéenne, entre 2007 et 2040, serait le reflet quasi-exclusif de la résultante des migrations résidentielles. Le solde migratoire serait très important, compris entre 7 000 et

8 000 nouveaux habitants en moyenne chaque année et porterait à lui seul la croissance démographique du département.

En effet, alors que durant les dix dernières années, le solde naturel contribuait légèrement à la croissance de la population vendéenne, d'ici 2040, ce dernier devrait progressivement diminuer, s'éteindre et même devenir déficitaire au terme de la projection. C'est la conséquence du vieillissement marqué de la population : le nombre de décès finirait par dépasser celui des naissances du fait de l'augmentation très forte du nombre des personnes très âgées.

Une forte croissance de la population, particulièrement dans la zone de Montaigu

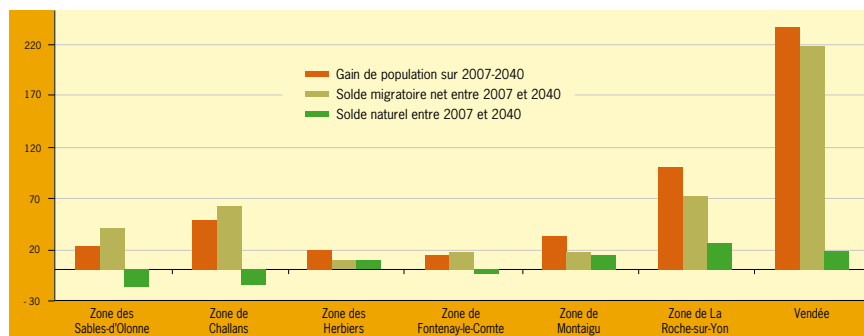
Sur la période récente, les territoires de Vendée ont connu des modèles de croissance démographique différents, basés principalement sur deux formes d'attractivité dominantes : une attractivité résidentielle liée au cadre de vie du littoral pour les zones des Sables-d'Olonne et de Challans ; une attractivité économique liée au dynamisme du marché de l'emploi pour les zones de La Roche-sur-Yon, de Montaigu et des Herbiers. Ces différents modes de développement sont intégrés dans les hypothèses de l'exercice de « simulation » présenté ici. La population augmenterait donc à des rythmes plus ou moins soutenus selon les territoires, en lien avec les dynamiques observées sur la période récente.

Entre 2007 et 2040, la zone de Montaigu aurait la plus forte progression de population de la Vendée avec une croissance annuelle moyenne de 1,4 %. Ce dynamisme démographique, déjà à l'œuvre sur la période 1975-2007, avec une croissance annuelle moyenne de 1,1 % alors que la croissance nationale n'était que de 0,5 %, se prolongerait dans les trente prochaines années et serait même accentué de 0,3 point. Ainsi, en l'espace de 65 ans (de 1975 à 2040), la zone de Montaigu pourrait voir sa population augmenter de 124 %.

Cette très forte croissance est à mettre en lien avec deux phénomènes observés sur la période récente. Il s'agit, d'une part, de l'important développement économique de ces dernières années dans la zone de Montaigu qui s'accompagne de migrations résidentielles liées à l'attractivité du marché du travail local. Ainsi, entre 1999 et 2007, l'emploi salarié privé non agricole a bondi de plus de 25 % dans ce territoire, contre un peu plus de 16 % dans la région des Pays de la Loire. D'autre part, la zone de Montaigu

Les migrations résidentielles : le moteur de la croissance vendéenne

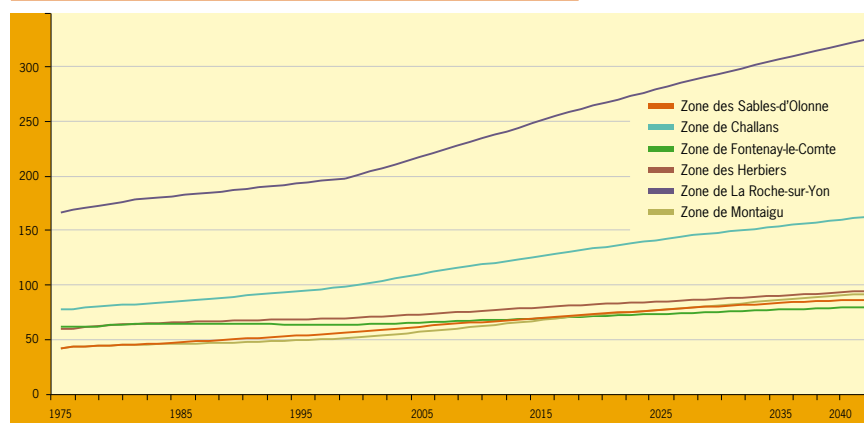
Composante de l'évolution de la population entre 2007 et 2040 (en milliers)



Source : Insee, Omphale 2010 scénario central.

Une forte croissance de la population sur l'ensemble du territoire vendéen

Population de 1975 à 2040 selon les territoires de Vendée (en milliers)



Sources : Insee, recensements de la population 1975 à 2007 - Omphale 2010 scénario central.

Une croissance très forte pour la zone de Montaigu

Évolution de la population entre 1975 et 2040

Zonage d'étude	Population en 1975 (en milliers)	Population en 2007 (en milliers)	Population projetée en 2040 (en milliers)	Taux de croissance annuel moyen entre 1975 et 2007 (en %)	Taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2040 (en %)
Zone des Sables-d'Olonne	42	64	87	1,3	0,9
Zone de Challans	78	115	163	1,2	1,1
Zone de Fontenay-le-Comte	62	67	80	0,2	0,5
Zone de La Roche-sur-Yon	167	227	327	1,0	1,1
Zone des Herbiers	60	75	95	0,7	0,7
Zone de Montaigu	41	59	92	1,1	1,4
Vendée	451	607	844	0,9	1,0
Pays de la Loire	2 767	3 483	4 390	0,7	0,7
France Métropolitaine	52 592	61 795	70 734	0,5	0,4

Sources : Insee, recensements de la population 1975 et 2007 - Omphale 2010 scénario central.

possède la particularité d'être l'un des réceptacles actuels de l'étalement urbain de l'agglomération nantaise. Ainsi, en 2007, ce sont plus de 4 700 ménages qui résidaient dans ce territoire et travaillaient en Loire-Atlantique, contre environ 3 000 en 1999.

Les zones des Sables-d'Olonne et de Challans, avec respectivement 1,3 % et 1,2 % de croissance annuelle sur la période 1975-2007, ont fait face à un afflux important de population. Ce phénomène devrait se poursuivre si l'on en croit les projections pour les trente ans à venir : la progression annuelle moyenne de la population serait de 0,9 % pour la zone des Sables-d'Olonne et de 1,1 % pour la zone de Challans. Cette forte croissance démographique serait la conséquence de l'attractivité résidentielle du littoral pour les retraités, propre à ces zones qui comptent d'importantes stations balnéaires. De 1999 à 2007, la part des plus de 60 ans est passée de 29 % à 30 % pour la zone de Challans, de 32 % à 35 % pour la zone des Sables-d'Olonne ; dans le même temps, cette part des plus de 60 ans passait de 21 % à 22 % au niveau régional. Là encore, il s'agit d'un phénomène observé sur la période récente et prolongé par l'exercice.

Les zones de La Roche-sur-Yon en particulier,

et dans une moindre mesure des Herbiers, concernées, au même titre que la zone de Montaigu, par un très fort développement économique sur la période récente, connaîtraient un fort dynamisme démographique : respectivement + 1,1 % et + 0,7 % par an en moyenne. Ce rythme de progression serait stable au regard de la période 1975-2007 (+ 1,0 % et + 0,7 % par an en moyenne, entre 1975 et 2007).

Dans la zone de Fontenay-le-Comte, la population augmenterait à un rythme plus proche de la tendance nationale avec un taux de croissance annuel moyen de 0,5 %. Ce territoire connaîtrait, toutefois, une accélération de son dynamisme démographique avec un gain de 0,3 point par rapport aux évolutions enregistrées sur la période 1975-2007.

Les migrations amplifient le vieillissement de la population sur le littoral

À l'instar des autres départements français, la Vendée n'échappera pas au vieillissement de sa population. Ce phénomène, inéluctable et confirmé par l'ensemble des scénarios envisageables de projection, résultera de l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom dans la tranche d'âge des plus de 60 ans.

En Vendée, l'âge moyen s'élèverait à 46 ans en 2040, soit une progression de cinq années par rapport à 2007, contre quatre années pour la région et la France métropolitaine. Par ailleurs, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus devrait doubler à l'intérieur du département pour atteindre plus de 310 000 habitants en 2040. Cette classe d'âge représenterait alors 36 % de sa population, soit une part sensiblement supérieure aux moyennes régionale et nationale (31%).

Le vieillissement de la population vendéenne serait amplifié par les migrations et notamment par la forte attractivité du littoral pour les retraités : en l'absence de migrations, le nombre de seniors présents dans le département augmenterait deux à trois fois moins vite. Ce phénomène de vieillissement serait particulièrement marqué dans les zones des Sables-d'Olonne et de Challans. Entre 2007 et 2040, l'âge moyen passerait de 46 à 53 ans aux Sables-d'Olonne et de 44 à 50 ans à Challans. *A contrario*, ce vieillissement serait moins prononcé dans les zones de Montaigu, des Herbiers et de La Roche-sur-Yon.

Avec ce vieillissement de la population plus ou moins marqué selon les zones, l'ensemble du territoire vendéen ne serait pas soumis aux mêmes équilibres entre le solde migratoire et le solde naturel. Dans les zones des Sables-d'Olonne, de Challans et de Fontenay-le-Comte, là où le vieillissement de la population serait le plus marqué, la croissance serait portée exclusivement par les migrations puisque le solde naturel serait négatif. La croissance des zones de La Roche-sur-Yon, de Montaigu, et des Herbiers serait, quant à elle, alimentée par les deux moteurs que sont le solde migratoire et le solde naturel. Parmi ces trois zones dans lesquelles la population est plus jeune, l'apport du solde naturel serait parfaitement équilibré avec le solde migratoire pour la zone des Herbiers, légèrement inférieur au solde migratoire pour la zone de Montaigu et n'assurerait que le quart de la croissance démographique totale pour la zone de La Roche-sur-Yon.

Un vieillissement de la population plus prononcé sur le littoral

Âge moyen et structure par âge de la population en 2007 et 2040

Zonage d'étude	Âge moyen en 2007	Structure par âge en 2007 (en %)					Âge moyen en 2040	Structure par âge en 2040 (en %)				
		- de 18 ans	18 à 24 ans	25 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et plus		- de 18 ans	18 à 24 ans	25 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et plus
Zone des Sables-d'Olonne	46	18	6	14	27	35	53	15	5	11	19	51
Zone de Challans	44	20	6	17	27	30	50	17	5	13	21	44
Zone de Fontenay-le-Comte	42	22	7	17	28	26	47	20	6	14	22	38
Zone de La Roche-sur-Yon	40	23	8	19	28	22	44	21	7	17	23	32
Zone des Herbiers	38	24	8	21	28	20	43	22	7	18	23	31
Zone de Montaigu	37	25	8	22	27	18	41	24	7	19	24	27
Vendée	41	22	7	19	28	25	46	20	6	16	22	36
Pays de la Loire	39	23	9	19	27	22	43	21	8	17	22	31
France Métropolitaine	39	22	9	20	28	21	44	20	8	18	23	31

Source : Insee, Omphale 2010 scénario central.

Les territoires de la Vendée face aux enjeux d'une forte attractivité démographique

Fort attractivité du littoral pour les seniors

Taux de migration par âge entre 2007 et 2040 (en %)

Zones d'étude	Taux de migration des 5 ans et plus	Taux de migration des 5-17 ans	Taux de migration des 18-24 ans	Taux de migration des 25-39 ans	Taux de migration des 40-59 ans	Taux de migration des 60 ans et plus
Zone des Sables-d'Olonne	63	68	- 165	42	76	96
Zone des Herbiers	11	24	- 109	50	8	11
Zone de La Roche-sur-Yon	33	48	- 53	56	34	32
Zone de Fontenay-le-Comte	22	32	- 162	47	33	34
Zone de Challans	55	52	- 169	67	64	81
Zone de Montaigu	31	31	- 102	91	20	28
Vendée	36	44	- 104	59	39	51
Pays de la Loire	14	22	- 15	19	14	15

Définition du taux de migration = (solde migratoire par âge 2007-2040 / population 2007 par âge) * 100

Lecture : Entre 2007 et 2040, la zone des Sables-d'Olonne gagnerait, pour 100 habitants âgés de 60 ans et plus, 96 habitants de 60 ans et plus supplémentaires par le jeu des migrations. Elle perdrait, pour 100 habitants âgés de 18 à 24 ans, 165 habitants de cette même tranche d'âge par le jeu des migrations.

Source : Insee, Omphale 2010 scénario central.

Une forte attractivité résidentielle du littoral génératrice de tensions sur le marché immobilier

La forte attractivité résidentielle du littoral, déjà à l'œuvre depuis 30 ans, induira inévitablement de nouvelles tensions sur le marché immobilier, d'autant plus que cette zone est déjà concernée par des problèmes de disponibilités foncières et de cherté de l'habitat. Face à l'éventualité d'une forte inflation des prix du logement, la capacité d'attraction des communes les plus prisées de la côte vendéenne pourrait se réduire.

Cependant, les politiques de l'habitat pourraient évoluer dans une direction qui permette d'envisager une densification du bâti davantage compatible avec les contraintes de cette zone sous tension. Cet enjeu d'attractivité future via, par exemple, le développement d'une nouvelle forme urbaine adaptée aux besoins de logements induits par l'arrivée de nouvelles populations, laisse apparaître à ce jour un décalage notable avec la forte demande en faveur de l'habitat individuel,

exprimée par la population de retraités désireux de venir s'installer sur le littoral vendéen.

Parmi les principales problématiques de développement des services collectifs nécessaires à l'accompagnement de l'importante vitalité démographique de la Vendée, la question de l'approvisionnement en eau pourrait être une préoccupation de première importance.

Des difficultés croissantes se posent durant la période estivale pour répondre de façon simultanée aux besoins de la population et à l'augmentation extrêmement forte de la demande générée par les activités touristiques. Les activités agricoles largement développées sur l'ensemble de la Vendée sont, elles aussi, à l'origine de fortes consommations en eau. Ce problème dépasse donc les seules zones littorales pour concerner l'ensemble du département.

Des enjeux sur l'accueil de ces nouvelles populations âgées

Résultat de l'attractivité résidentielle du littoral pour les retraités observée sur la

période récente, les zones des Sables-d'Olonne et de Challans attireraient davantage les seniors que les jeunes. Entre 2007 et 2040, la zone de Challans perdrait 10 600 personnes âgées de 18 à 24 ans et la zone des Sables-d'Olonne 5 500. Les jeunes quitteraient le littoral pour poursuivre leurs études ou rechercher un emploi, notamment en Loire-Atlantique et à La Roche-sur-Yon, qui possèdent une offre nettement plus étendue en matière d'enseignement supérieur.

À l'inverse, la zone de Challans gagnerait 28 000 personnes âgées de 60 ans et plus et celle des Sables-d'Olonne en attirerait plus de 21 000. Les seniors qui s'installeraient dans la zone de Challans arriveraient principalement de la Loire-Atlantique, mais aussi de la zone de La Roche-sur-Yon, de la Seine-et-Marne et du Val-d'Oise. Pour la zone des Sables-d'Olonne, ce gain de population proviendrait principalement, outre la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de la zone de La Roche-sur-Yon et des Yvelines.

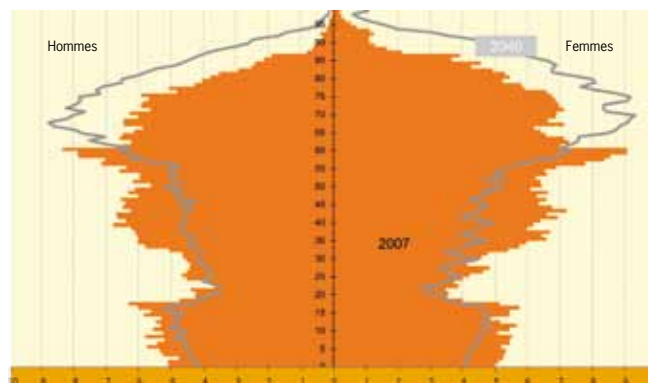
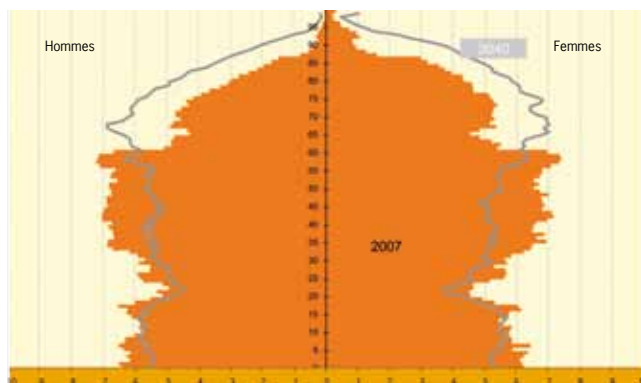
L'évolution de la densité médicale et du niveau d'équipement en structures d'accueil pour personnes âgées devrait donc constituer un enjeu majeur dans les zones des Sables-d'Olonne et de Challans, particulièrement concernées par le vieillissement de la population. Un décalage marqué entre l'offre et la demande pourrait avoir, à terme, un impact négatif sur le potentiel d'accueil des retraités.

Cela étant, la poursuite des migrations de seniors et l'accentuation du vieillissement de la population, qui devraient marquer les trente prochaines années, représenteraient un potentiel de développement des emplois de services à la personne que les projections construites à partir des évolutions récentes n'intègrent encore que très partiellement.

La part des seniors augmente considérablement, surtout sur le littoral

Pyramide des âges de la population de la Vendée (en %)

Pyramide des âges de la population du littoral vendéen (en %)



Source : Insee, Omphale 2010 scénario central.

La zone de La Roche-sur-Yon attirerait tous les âges sauf les jeunes

Malgré le vieillissement inéluctable de leur population, la croissance démographique des zones de La Roche-sur-Yon, de Montaigu et des Herbiers s'accompagnerait du maintien relatif de la part des jeunes et d'un solde naturel positif. Cette tendance trouverait son origine notamment dans l'attractivité économique de ces territoires observée sur la période récente et intégrée dans l'exercice de projection de population : ces résultats dépendent donc du rythme de développement à venir de l'appareil productif de chacun de ces territoires.

La zone de La Roche-sur-Yon joue son rôle de capitale vendéenne. Sa situation géographique, au cœur de la Vendée et aux portes de la côte atlantique, son tissu économique diversifié où cohabitent quelques grands groupes et un réseau dense de petites et moyennes entreprises sont autant d'atouts qui lui permettent de s'inscrire dans une logique de développement équilibré et durable.

Ainsi, entre 2007 et 2040, La Roche-sur-Yon aurait la nette particularité d'avoir beaucoup plus d'arrivées que de départs pour toutes les tranches d'âge, sauf les personnes âgées de 18 à 24 ans. En effet, les jeunes seraient plus nombreux à quitter la zone qu'à s'y installer, pour poursuivre leurs études ailleurs, notamment en Loire-Atlantique où l'offre de formations supérieures est plus large qu'en Vendée.

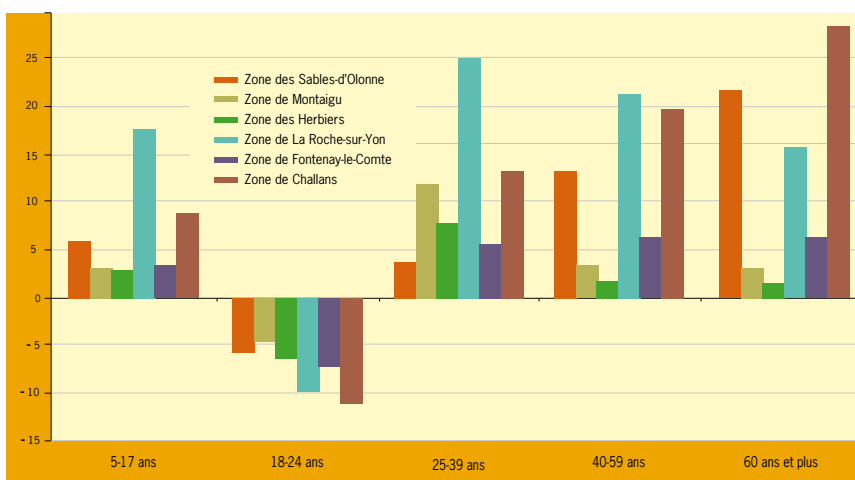
Au total, 79 400 personnes de plus de 25 ans avec leurs enfants s'installeraient dans la zone de La Roche-sur-Yon à l'horizon 2040. Les nouveaux habitants âgés de 25 à 39 ans proviendraient en grande partie de la Loire-Atlantique, mais aussi des zones des Sables-d'Olonne, de Challans et de Fontenay-le-Comte.

Les zones de Montaigu et des Herbiers attireraient essentiellement des personnes âgées de 25 à 39 ans

Marquée par son mode de développement économique endogène et reposant sur un tissu dense de petites et moyennes entreprises et sur quelques grands groupes (Fleury-Michon, Jeanneau, Gautier), la zone des Herbiers connaîtrait un dynamisme économique qui lui serait propre.

Les jeunes de 18 à 24 ans quitteraient tous les territoires du département pour poursuivre leurs études ailleurs

Solde migratoire par âge entre 2007 et 2040 (en milliers d'habitants)



Source : Insee, Omphale 2010 scénario central.

Dans ce contexte, elle attirerait 7 700 personnes âgées de 25 à 39 ans originaires principalement du Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique et des Deux-Sèvres. Elle perdrait des étudiants qui migreraient vers le Maine-et-Loire, la Loire-Atlantique, et La Roche-sur-Yon.

Renforcée par l'étalement urbain de Nantes, la zone de Montaigu constitue également un bassin d'emploi qui se distingue par son dynamisme économique. Elle attirerait donc essentiellement des personnes âgées de 25 à 39 ans originaires de la Loire-Atlantique, soit un gain de 11 800 nouveaux habitants sur la période de 2007 à 2040. *A contrario*, elle perdrait environ 4 600 jeunes âgés de 18 à 24 ans, dont un peu moins de la moitié s'installerait en Loire-Atlantique, là aussi dans le but d'y poursuivre leurs études.

Sans atteindre des proportions aussi importantes que sur le littoral, la zone de Montaigu risquerait, à son tour, d'être confrontée à des tensions sur le marché immobilier. Sous l'effet de la forte poussée démographique qui résulterait notamment de l'étalement urbain de l'agglomération nantaise, ce territoire pourrait connaître, à terme, des problèmes d'insuffisance de disponibilités foncières et une augmentation progressive du coût des logements.

Des hausses de prix trop conséquentes seraient, très probablement, de nature à freiner l'attractivité résidentielle de la pointe nord-est de la Vendée, alors qu'elle bénéficie pour l'instant d'un avantage compétitif

par rapport aux villes de l'agglomération nantaise.

Ce phénomène de ralentissement pourrait d'ailleurs être plus ou moins renforcé par une éventuelle accentuation du prix des carburants qui constituerait une incitation forte, pour les ménages titulaires d'un emploi dans la région nantaise, à favoriser une localisation de leur domicile à même de minimiser leurs dépenses de transport.

Les projections de croissance de la population des zones de La Roche-sur-Yon, de Montaigu et des Herbiers sont liées, en partie, à l'arrivée de nouveaux actifs qui résulterait du maintien de la forte progression de l'activité et de l'emploi que chacun de ces territoires a connu au cours de la période récente. Ces résultats dépendent donc, là encore, du développement économique à venir de chacune de ces zones. Un fléchissement du dynamisme de leur appareil productif serait susceptible de conduire à une croissance démographique moins soutenue que celle envisagée dans le cadre des hypothèses du scénario central.

Enfin, dans ces parties du département qui devraient asseoir l'augmentation de leur population sur les arrivées de nouveaux actifs et l'excédent du solde naturel, les questions liées au développement des équipements d'enseignement et des structures d'accueil de la petite enfance devraient revêtir une importance toute particulière. ■

Le zonage d'étude

Le zonage utilisé dans cette étude a été construit à partir des zones d'emploi 2010. Les zones d'emploi sont définies comme des espaces à l'intérieur desquels travaillent la plupart des actifs qui y résident. Ce zonage d'étude partitionne intégralement le territoire français. Le découpage réalisé en 2010 prend en compte les évolutions récentes des migrations domicile-travail issues du recensement de la population.

La Vendée est désormais découpée en 5 nouvelles zones d'emploi, dont 2 zones d'emploi interdépartementales autour de Nantes et de Cholet. Elle comptait 4 zones d'emploi dans le découpage en vigueur jusqu'à présent, qui datait de 1990. Les zones d'emploi autour des grandes agglomérations s'étendent. Pour autant, la Vendée, comme les Pays de la Loire, présente la spécificité de conserver également de nombreux pôles d'emploi secondaires, bien répartis sur le territoire.

Le zonage utilisé dans cette étude est le suivant :

- la zone de Challans ;
- la zone des Sables-d'Olonne ;
- la zone de La Roche-sur-Yon ;
- la zone de Fontenay-le-Comte ;
- la zone de Montaigu : cette zone correspond à la partie vendéenne de la zone d'emploi de Nantes, soit 25 communes situées au nord-est de la Vendée ;
- la zone des Herbiers : cette zone correspond à la zone d'emploi des Herbiers à laquelle ont été ajoutées les communes vendéennes appartenant à la zone d'emploi de Cholet. Elle réunit 35 communes au total.



Méthodologie Omphale

Les populations de l'ensemble des zones géographiques au 1^{er} janvier 2007 sont issues du recensement de la population. À partir de ces données par sexe et âge, l'Insee a réalisé des projections de population locales présentées à l'aide du modèle « Omphale 2010 », qui applique avec un pas quinquennal, pour chaque sexe et âge, des quotients d'émigration bi-localisés et des quotients de fécondité et de mortalité, propres aux populations correspondantes.

Ces projections à pas quinquennal sont ensuite annualisées. Les divers quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, de mortalité et de migrations locales observées par le passé. Les dynamiques de peuplement sont décrites sous l'hypothèse que ces tendances se répliquent au fil des ans sans intégrer les réactions complexes qu'elles peuvent susciter (impact sur le marché foncier, impact et effets correctifs des politiques publiques territoriales, etc.). Ces projections ne peuvent donc pas s'assimiler à des prévisions : il n'est pas affecté a priori de probabilité aux hypothèses retenues.

Les projections de population réalisées dans cette étude débutent en 2007 et se terminent en 2040.

Les évolutions du scénario central utilisé ici sont les suivantes : maintien de la fécondité sur l'ensemble de la période, gains d'espérance de vie parallèles à la tendance « centrale » France métropolitaine (83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes à l'horizon 2040), ventilation locale de l'hypothèse nationale d'un solde avec l'étranger de 100 000 personnes par an.

Les résultats de ces projections sont des ordres de grandeur. Les chiffres ont été arrondis, perdant ainsi leur additivité.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FAUR

RÉDACTEUR EN CHEF

Sylvain DUVERNE

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Véronique REMONDINI

Charlotte RIEGL

CONTACTS PRESSE

Clémence CULY (Insee)

Sébastien MARTIN (Vendée Expansion)

ILLUSTRATEUR

Maxime SIMONOVICI

MISE EN PAGE

NYL communication - Nantes

IMPRIMEUR

NYL communication - Nantes

Photo : Fotolia

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2011 - ISSN 1633-6283

© INSEE Pays de la Loire - Septembre 2011

INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 09 72 72 4000
pour le prix d'un appel local.

Pour en savoir plus

Bonnefoy V. et Gicquaud N., **900 000 habitants de plus en 2040 dans les Pays de la Loire**, Insee Pays de la Loire, *Études*, n° 90, décembre 2010.

Bonnefoy V. et Gicquaud N., **Vendée : 240 000 habitants supplémentaires d'ici 2040**, Insee Pays de la Loire, *Informations statistiques*, n° 388, décembre 2010.

Clémont A. et al., **L'appareil productif des Pays de la Loire face à son avenir**, Insee Pays de la Loire, *Dossier hors-série*, avril 2010.

Chevalier P. et al., **Forces et faiblesses caractérisant l'économie des Pays de la Loire**, Insee Pays de la Loire, *Dossier*, n° 32, janvier 2009.

Zaninetti J.-M., **Les retraités en France, des migrations pas comme les autres**, *Population & Avenir*, n° 703, mai-juin 2011.